

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE
CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT
PROGRAMME DES RÉFORMES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DE LA CEMAC
(PREF-CEMAC)



**TABLE RONDE DE MOBILISATION DES FINANCEMENTS POUR LE
DEUXIEME PROGRAMME DE PROJETS INTÉGRATEURS
PRIORITAIRES DE LA CEMAC**

**DISCOURS D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE
PROFESSEUR FAUSTIN-ARCHANGE TOUADERA,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET
PRÉSIDENT EN EXERCICE DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS
D'ÉTATS DE LA CEMAC**

Paris, le 28 novembre 2023

Messieurs les représentants du gouvernement français,

Monsieur le Ministre, Président du Comité de Pilotage du PREF-CEMAC,

Madame et Messieurs les Ministres des pays de la CEMAC et Membres du Comité de Pilotage du Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC,

Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC,

Monsieur le Gouverneur de la Banque des États de l’Afrique Centrale,

Messieurs les Administrateurs de la Banque Mondiale et du FMI,

Monsieur le Représentant de la Banque Européenne d’Investissement,

Monsieur le Représentant de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique,

Mesdames et Messieurs les Chefs des Institutions financières régionales et sous-régionales,

Mesdames et Messieurs les Partenaires au développement,

Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs généraux de sociétés multinationales et des fonds d’investissement privés,

Mesdames et Messieurs les investisseurs publics et privés internationaux et nationaux,

Distingués experts et invités,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir ici à l’hôtel Pullman à Paris-Bercy, au nom des Chefs d’États de la Communauté Économique et Monétaire de l’Afrique Centrale et en mon nom personnel, à l’occasion de cet événement historique que représente la Table ronde de mobilisation des financements pour la réalisation du deuxième programme des projets intégrateurs de notre Communauté.

Cette importante assise est la seconde après la Table ronde tenue dans cette même salle les 16 et 17 novembre 2020 avec l’accord des autorités françaises qui, malgré l’environnement international marqué par la pandémie de la COVID-19, avaient bien voulu autoriser exceptionnellement l’organisation de cette rencontre.

L'occasion m'est ainsi donnée pour exprimer ma gratitude au Président de la République française, **Son Excellence Monsieur Emmanuel MACRON**, et au peuple français pour l'accueil une fois de plus chaleureux en terre française.

Je voudrais également renouveler notre profonde reconnaissance à **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo et Président Dédié du PREF-CEMAC** pour sa détermination et son engagement constant en vue de la réalisation des objectifs de la deuxième phase du PREF-CEMAC et de la mobilisation des financements du deuxième programme de projets intégrateurs prioritaires de notre communauté.

Je saisis également cette occasion pour saluer et remercier tous nos partenaires publics et privés et toutes les hautes personnalités qui ont surmonté de nombreuses contraintes liées à leurs agendas très chargés afin de prendre part en présentiel à cette Table ronde.

Messieurs les représentants du gouvernement français,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Créée le 16 mars 1994, la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale compte six pays membres : le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale et le Tchad. Elle couvre un territoire de 3,02 millions de km² et compte environ 63,8 millions d'habitants en 2022.

La CEMAC présente un bilan positif sur les trois dernières années avec une amélioration de ses principaux agrégats, preuve d'une reprise effective de l'activité économique après la période marquée par la pandémie de la COVID-19, grâce à la réussite des politiques et réformes entreprises. Les perspectives économiques des pays de la sous-région restent positives malgré un contexte international marqué par le conflit russo-ukrainien et les perturbations qu'il engendre au niveau mondial.

En effet, l'inflation en zone CEMAC devrait ralentir pour atteindre 3,3% à fin 2023 avant de revenir en dessous du critère de convergence de 3% à partir de 2024, à mesure que la politique monétaire reste suffisamment resserrée en vue d'ancrer fermement les anticipations d'inflation et de soutenir la position extérieure. En outre, la croissance à moyen terme devrait augmenter progressivement à 3,5%, principalement en raison d'une reprise plus dynamique du secteur hors pétrole, tandis que les réformes visant à améliorer la gouvernance, la transparence et

l'environnement des affaires devraient commencer à porter leurs fruits. Par ailleurs, l'on note une augmentation substantielle des réserves de change de la CEMAC qui se sont établies à 6771,3 milliards FCFA au 31 janvier 2023 contre 4781,9 milliards FCFA à la même période l'année précédente, soit une hausse de 41,6% en glissement annuel.

La sous-région CEMAC est une terre d'opportunités qui peut aider le monde à renouer avec la croissance. Aujourd'hui plus que jamais, le monde a besoin d'une dynamique de croissance pour prendre à bras le corps les multiples défis à relever : le chômage, le déficit budgétaire, la dette, la pauvreté et le changement climatique, etc. Les pays de la CEMAC ont des ressources minières et naturelles abondantes pour jouer un rôle vital dans la dynamique de croissance, dont l'économie mondiale en a besoin aujourd'hui.

Enfin l'Afrique Centrale est une zone stratégique en raison, non seulement de son rôle historique pour les routes terrestres, aériennes et surtout maritimes aussi bien au sein de l'Afrique qu'entre celle-ci et les autres continents, mais aussi de la production pétrolière, de l'élevage, de la pêche et de l'exploitation minière et forestière qui en font une zone très convoitée

Cependant, en dépit de ses énormes potentialités, la CEMAC reste confrontée à des défis qui ralentissent sa marche vers l'émergence ces défis sont d'ordre structurel, sécuritaire et environnemental

Sur le plan structurel, la zone CEMAC se singularise des autres régions du continent principalement par son déficit en infrastructures de transport, de télécommunication et de distribution d'énergie. C'est sans doute pour cela que l'intégration physique et l'intégration économique n'y sont pas encore suffisamment développées. Le développement économique et social des différents pays membres de la CEMAC, tributaire de ces infrastructures vitales, en pâtit énormément.

Sur le plan sécuritaire, la persistance de poches d'insécurité dans certaines parties de la zone CEMAC, notamment celles liées à la persistance du terrorisme dans la zone sahélienne, la récurrence des conflits armés en République Centrafricaine et les revendications des populations anglophones au Cameroun, sont de nature à freiner les efforts des États dans leurs processus de développement.

Sur le plan environnemental, les pays de la sous-région qui représentent la deuxième réserve forestière mondiale après l'Amazonie, font face à la nécessité

d'assurer un développement inclusif et durable qui tienne compte des besoins des populations, tout en préservant son capital environnemental.

Tous ces défis qui sont à relever, fragilisent le développement socio-économique de nos populations et freinent la croissance de nos pays en rendant l'accès difficile aux services et fournitures de base.

Messieurs les représentants du gouvernement français ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Excellences Mesdames et Messieurs ;

Conscients de la nécessité de bâtir une communauté de destin, les Chefs d'État de la CEMAC se sont donnés pour vision de faire de la CEMAC « un espace économique intégré, émergent ou règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance au service du développement humain ».

C'est ainsi que la résilience de nos économies, la mise en œuvre des réformes structurelles, le respect de la discipline budgétaire et des critères de convergence ainsi que la promotion de l'intégration physique et commerciale par la mise en œuvre de projets intégrateurs sont devenus les priorités majeures des Chefs d'État de la CEMAC.

C'est dans le but de mettre fin aux effets néfastes de la crise économique par une approche régionale que les Chefs d'État ont décidé de mettre en place lors de leur Sommet tenu à Malabo le 30 juillet 2016, le Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) dont l'objectif principal est de concevoir et de mettre en œuvre des actions rapides, vigoureuses et coordonnées, aussi bien au niveau national que sous-régional, pour la stabilisation du cadre macroéconomique et une transformation structurelle et profonde des économies de la sous-région, afin d'en renforcer la résilience et de les placer sur le chemin de l'émergence.

La mise en œuvre des réformes engagées dans le cadre de ce programme, aussi bien par les États membres que par les institutions communautaires, a permis à ce jour, d'inverser la tendance à la dégradation des indicateurs macroéconomiques observée en 2020, et de renouer avec la dynamique macroéconomique.

Pour accélérer l'intégration régionale et le développement socio-économique des pays membres de la CEMAC, les Chefs d'État ont adopté à Yaoundé, le 22 novembre 2019, onze projets intégrateurs avec pour objectif de contribuer au

développement des infrastructures physiques en soutien au développement et à la compétitivité des économies de la sous-région et de favoriser le développement du capital humain.

La mise en œuvre satisfaisante de ces projets intégrateurs prioritaires nous a conduits, lors du Sommet Extraordinaire du 18 août 2021, à donner de nouvelles orientations pour la mise en place d'un nouveau programme de projets intégrateurs nécessaires à la diversification de nos économies et au renforcement de l'intégration régionale.

Par ailleurs, il me plaît de rappeler qu'au cours de ce même Sommet Extraordinaire, les Chefs d'État se sont également engagés en faveur d'une nouvelle génération de réformes structurelles et financières en vue d'accélérer la diversification économique et la croissance inclusive. Dans leur déclaration, les chefs d'Etat ont réaffirmé l'importance cruciale du développement du capital humain et de la résilience de leurs peuples pour l'avenir économique de leurs pays.

Le choix des projets intégrateurs a été fait par le Comité de Pilotage du PREF-CEMAC, suite à un exercice de priorisation bâti sur des critères de dimension régionale, de facilitation de l'intégration, de faisabilité économique, de la maturité du projet et d'impacts positifs sur les populations. Ces critères ont été établis et approuvés de concert avec les États membres.

Le coût total des treize projets du deuxième programme de projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC, adopté le 17 mars 2023 à Yaoundé par la 15^e session ordinaire de la Conférences des Chefs d'État, est estimé à 8835,875 millions d'euros. Sur ce montant 1513,701 millions d'euros soit 17,13% du coût total ont déjà été mobilisés. Le financement à rechercher se chiffre à 7322,174 millions d'euros, soit 82,38% du montant du coût global.

Au terme de cette Table ronde, nous espérons une mobilisation exceptionnelle des différents partenaires autour de tous les grands projets intégrateurs qui vous seront présentés par les ministres.

Nous exhortons à cet égard les pays amis, anciens et nouveaux, les investisseurs internationaux publics et privés, les partenaires techniques et financiers, à poursuivre, comme à l'accoutumé, leur appui à notre Communauté pour la réussite de la mise en œuvre de ce deuxième cycle de projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC dont les financements seront mobilisés au cours de

cette Table ronde, à l'instar de celle que nous avons organisée avec succès à Paris en novembre 2020.

Dans le même ordre d'idée, nous invitons tous nos partenaires à nous accompagner dans le financement et la mise en œuvre de la stratégie communautaire d'import substitution des produits du cru de la CEMAC que la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC a adopté le 17 mars 2023, et qui vise à changer de paradigme dans le commerce intracommunautaire afin de créer les conditions d'un renforcement de la diversification des économies de la CEMAC, de promouvoir l'autosuffisance alimentaire, de réduire la sortie importante de devises pour l'importation des produits pourtant disponibles dans la sous-région, et de prévenir l'impact des chocs futurs sur la sécurité alimentaire de nos pays.

Messieurs les représentants du gouvernement français ;

Madame et Messieurs les Ministres ;

Excellences Mesdames et Messieurs ;

Je tiens à féliciter chaleureusement toutes les personnes, qui de près ou de loin, ont travaillé activement à la réalisation de cette importante rencontre avec une mention particulière au Président du Comité de Pilotage, à ses collègues Ministres au Président de la Commission de la CEMAC ainsi qu'aux Chefs des Institutions communautaires.

Qu'il me soit également permis de remercier le Secrétaire Permanent du PREF-CEMAC et toute son équipe pour la qualité des documents mis à notre disposition pour le bon déroulement des travaux.

Je déclare ouverte la Table Ronde sur le financement du deuxième programme de projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC.

Vive l'intégration régionale,

Vive la coopération internationale,

Vive la CEMAC,

Je vous remercie.